

MARCHÉS PUBLICS ET LE JURIDIQUE : CONTRATS, OBLIGATIONS, DEVOIRS, DROITS, GESTION...

Objectifs

La vocation de cette formation très opérationnelle est de permettre aux participants de maîtriser les principaux concepts et règles afférents aux aspects juridiques et contractuels des marchés publics ; connaître les possibilités qui leur sont offertes dès lors que le marché est signé (préfinancement) ; comprendre la mécanique des documents contractuels, des engagements, des avances, des acomptes, des intérêts moratoires, des garanties financières, des pénalités de retard, de la révision des prix... ; connaître également les conditions et les modalités de contentieux et de recours, si besoin...

Public

A toutes celles et ceux qui connaissent déjà les marchés publics, soit en tant qu'opérateurs économiques, soit en tant qu'entités publiques... Bac, Bac+2, dirigeant, assistant, ...

Durée

1 journée - 7 heures

Tarif

Nous consulter

Dates

Nous consulter

Lieux

- Formation en présentiel/groupe/distanciel :
- F RTP Caen (14)
- F RTP Rouen (76)

Prérequis

Expérience reconnue dans l'entreprise ou sur le poste

Positionnement

Choix de l'entreprise

Délai d'accès

Selon la prochaine date de formation prévue (voir calendrier) avec délai de réponse maximum de 10 jours à compter de la demande.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de contacter Gil DELAUNEY, notre référente handicap, à l'adresse suivante : g.delaney@fntp.fr. Des aménagements peuvent être étudiés.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Supports PPT de cours vidéoprojeté exemples en direct de remplissage de mémoires Environnement, SOGED et PAE Méthode théorie-pratique : exercices écrits, mise en situation, cas pratiques, théorie

Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'évaluation à chaud et à froid

Validation

- Le stagiaire reçoit une attestation de formation

Contact

Pour toute information ou devis, merci de nous adresser une demande par mail à l'adresse suivante : formatpnormandie@fntp.fr – 02.35.61.02.71

Taux de satisfaction pour l'année 2024 : 94%

Taux de réussite : NC

Programme au verso

MARCHÉS PUBLICS ET LE JURIDIQUE : CONTRATS, OBLIGATIONS, DEVOIRS, DROITS, GESTION...

Objectifs

La vocation de cette formation très opérationnelle est de permettre aux participants de maîtriser les principaux concepts et règles afférents aux aspects juridiques et contractuels des marchés publics ; connaître les possibilités qui leur sont offertes dès lors que le marché est signé (préfinancement) ; comprendre la mécanique des documents contractuels, des engagements, des avances, des acomptes, des intérêts moratoires, des garanties financières, des pénalités de retard, de la révision des prix... ; connaître également les conditions et les modalités de contentieux et de recours, si besoin...

PROGRAMME DE LA FORMATION

Rappel sur la Commande publique

- Le Code de la Commande Publique, les CCAGs... : les Nouveautés
- Comment lire contractuellement la publication et le DCE

Décrypter les documents d'un DCE et notamment les Documents contractuels

- AAPC
- RC
- CCTP/CCTG
- DC3 (AE)
- PRIX (BPU, DQE, DPGF...)
- CCAP/CCAG

La réponse : on perd...

- Ce que l'on sait et quand
- Quelles actions faire avant la signature avec l'entreprise retenue
- Quelles actions faire après la signature avec l'entreprise retenue

On a perdu et le Marché a commencé

- Quelles actions faire une fois le marché signé
- Que savoir par la suite
- Aller plus loin...

On a gagné le Marché et les choses se passent mal

- Que faire en cas de blocages
- Cas de la Commission Consultative de Règlement Amiables
- Cas du contentieux
- Types de recours
- Comment faire ? Qui saisir ? Dans quelles circonstances ?
- Comment continuer un marché ? Comment s'en sortir ?

Objectifs pédagogiques

- Les compétences acquises à l'issue de la formation sont de :
 - Maîtriser le Juridique dans les nouveaux Marchés publics
 - Etre capable d'attaquer en cas de marchés publics perdus et portant à contestation
 - Etre capable de se défendre en cas d'attaques ou de réclamer en cas de perte en marchés publics gagnés

Mise à jour septembre 2025